



Assemblée générale

Distr. générale
10 avril 2002
Français
Original: anglais

Rapport de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable

**Deuxième session
(28 janvier-8 février 2002)**

Rectificatif

Chapitre II, section B

1. À la suite du paragraphe 27, ajouter le paragraphe ci-après :
 28. À la même séance, la Commission constituée en Comité préparatoire a décidé d'approuver les demandes d'accréditation de toutes les organisations non gouvernementales énumérées dans le document E/CN.17/2002/PC.2/16, à l'exception de celle appelée International Campaign for Tibet, afin qu'elles puissent participer au processus préparatoire et au Sommet en qualité d'observateurs.
2. Renuméroter en conséquence les autres paragraphes.

